

La lettre de l'ADAG

JANVIER 2021



EDITO

Une nouvelle newsletter

L'Association d'Action et de réflexion Gérontologique (ADAG) vous propose sa nouvelle newsletter. Cet outil de communication a pour but de vous informer des actualités de l'association et de ses différents services. Je souhaite que cette lettre soit un lien entre nous, partenaires et aidants des personnes âgées à domicile. Nous aborderons au fil du temps tous les thèmes de la gérontologie et proposerons un espace d'expression pour nos partenaires.

Ce premier numéro est consacré à la présentation de nos services et de l'équipe. Vous apprendrez quelles sont les missions qui se cachent derrière les acronymes « barbares » du CLIC, de la CPSD et de la MAIA.

L'année 2020 très particulière que nous avons traversé a limité nos contacts. Souhaitons que 2021 nous permette des échanges riches, constructifs et surtout redonne une véritable place sociale aux personnes âgées que nous accompagnons tous sous différente forme.

Je vous souhaite au nom de l'équipe une excellente année 2021.

Retrouvez-nous régulièrement [en vous abonnant à notre newsletter.](#)



Olivier Molé, directeur de l'ADAG

L'association ADAG



L'ADAG, faire avancer l'action et la réflexion autour de personnes âgées dans l'Ain

Notre association a fêté ses 30 ans en 2018. Sa vocation (comme son nom l'indique) est de développer la réflexion et la place de la gérontologie dans notre société et plus précisément dans l'Ain.

Au-delà des services proposés ci-dessous, nous intervenons dans le champ de la prévention, de l'information et de la formation en direction du grand public, des élus et des professionnels.

[En savoir plus sur l'ADAG](#)

Les différents dispositifs



Le CLIC, pour mieux vous informer

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) s'adresse à toute personne de plus de 60 ans et à son entourage, aux aidants à la recherche d'information ou ayant besoin d'être aidés dans certaines démarches, aux professionnels et aux élus. Son Territoire d'intervention est CA3B, Rives de l'Ain - pays de Cerdon. Le CLIC est un service gratuit. Une équipe de professionnels répond à vos questions en fonction de vos besoins et assure la confidentialité de vos échanges. L'équipe du CLIC fera le point sur votre situation de façon globale et vous orientera vers les professionnels les plus adaptés à votre situation.

Vous pouvez nous consulter pour:

- Connaître vos droits et l'accès aux aides existantes,
- Être guidé dans vos démarches,
- Avoir des renseignements sur le soutien à domicile (services d'aide et/ou de soins à domicile, services de portage de repas, téléalarme...),
- Être informé sur les structures d'hébergement, les aides financières, les transports, les loisirs, les échanges intergénérationnels...
- Obtenir des conseils dans la mise en œuvre d'un plan d'aide à domicile
- Connaître les activités ouvertes aux seniors, les actions de prévention (chutes, mémoire, ...)
- En tant qu'aidant, pour être soutenu et informé face à la perte d'autonomie de votre proche.

Vous pouvez contacter le CLIC au 04-74-22-11-11 ou par mail clicbassinburgien@adag01.fr



Céline Marquis, nouvelle coordinatrice CLIC

C'est avec émotion que nous disons au revoir aux deux coordinatrices Flavie NALLET et Céline MICARD, parties toutes deux vers de nouveaux horizons professionnels. C'est maintenant Céline Marquis qui reprendra la coordination du CLIC. Une deuxième coordinatrice viendra compléter l'équipe le 1er Mars 2021.

[En savoir plus sur le CLIC](#)



La CPSD à votre écoute

La Cellule de prévention des situations de détresse de la personne âgée (CPSD) est un dispositif de prévention du suicide. Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans en situation de souffrance morale mais également à leur entourage (aidants ou professionnels). Il est fondé sur un partenariat entre l'ADAG, le CPA (Centre Psychothérapique de l'Ain) et les CLIC du département.

Elle est composée de professionnels du secteur social, médico-social et de la psychiatrie. La cellule est implantée sur l'ensemble du département de l'Ain.

La cellule a pour objectif de prévenir la détresse psychologique et le risque suicidaire chez les personnes de plus de 60 ans.

La Cellule de prévention a 3 missions, qui sont gratuites :

La Formation / Information :

La formation des professionnels du domicile et des établissements (EHPAD, MARPA, centres hospitaliers ou autres) et d'étudiants ou bénévoles. Ces formations sont délivrées par les deux psychologues de l'ADAG et suivent les nouveaux programmes nationaux de prévention du suicide déployés par l'ARS.

La mise en place d'actions grand public autour de la question de la souffrance morale, de la dépression et du suicide de la personne âgée (animation de ciné-débat, conférences, forums). L'accompagnement social et psychologique de personnes âgées en situation de souffrance morale.

L'accompagnement psychologique des proches ou des professionnels à la suite du décès par suicide d'une personne âgée (postvention).

Personnes à *contacter* :
Dorra Ben Hassine et Nathalie Garnodier, psychologues de la Cellule de prévention : 07 86 75 58 80

Ils parlent de la Cellule de prévention..

Cindy LARTIGUE, coordinatrice CLIC Plaine de l'Ain « *Le travail de repérage, d'analyse, mais surtout de prévention du suicide ne peut se penser qu'au travers d'une alliance de cultures professionnelles et d'une dynamique de travail en équipe, en réseau. Ainsi, la cellule de situations de détresse symbolise et acte cette union entre les compétences de la psychiatrie et du social permettant ainsi un étayage complet autour de la souffrance psychique.* »

Dr BLOND, psychiatre et fondateur de la Cellule de prévention:

« La prévention, c'est d'abord un état d'esprit et c'est ensuite un partenariat nécessaire ».

[En savoir plus sur la Cellule](#)



La MAIA, pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées

La méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA) s'adresse aux personnes de plus de 60 ans en situation complexe, atteintes de pathologies neurodégénératives (maladie d'Alzheimer et apparentée) et de leurs aidants. Déployée en 2009 dans le cadre du 3ème plan Alzheimer (2008-2012) elle a pour but l'améliorer la prise en charge et a pour objectifs de :

- Renforcer la lisibilité du système d'aide et de soins en valorisant la complémentarité des partenaires entre eux.
- Simplifier le parcours des personnes âgées.
- Pérenniser le maintien à domicile dans les meilleures conditions.

La MAIA01 ouest de l'AIN sert un territoire défini et compte un pilote et 6 gestionnaires de cas (traduction de « care manager »). Les situations sont évaluées au regard de plusieurs critères de complexité (édictees par la CNSA*) qui détermineront la prise en charge ou non en gestion de cas.

Le gestionnaire de cas est le référent des situations complexes à domicile en concertation avec les partenaires du territoire (sanitaire, social et médico-social). Il effectue un accompagnement intensif et personnalisé, et assure la coordination avec le médecin traitant et les professionnels médico-sociaux contribuant au maintien à domicile.

La MAIA ne peut-être sollicité que par des professionnels et très souvent passe par l'intermédiaire du CLIC.

*CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie





Madame Josserand, nouvelle pilote MAIA

Depuis janvier 2021, Marité Josserand occupe la fonction de pilote MAIA. Elle connaît bien le dispositif MAIA puisqu'elle a travaillé pendant huit ans en tant que gestionnaire de cas.

[En savoir plus sur la MAIA](#)



VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER :

au 04 74 22 11 11

ou sur secretariat@adag01.fr

11 rue Aristide Briand 01000
Bourg en Bresse

www.adag01.fr

S'abonner ici à la newsletter

Si vous souhaitez ne plus recevoir notre newsletter, veuillez nous envoyer un mail.